

BULLETIN MUNICIPAL



Le 6 décembre 2022

688

CONSEIL MUNICIPAL

Archill Gladu, Maire

Raphaël Benoît, siège #1
Loisirs et famille
Sécurité publique
Centre Vacances Lac Simon
APELSIMPO

Caroline Lacasse, siège #2
Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Mathieu Fecteau, siège #3
Loisirs et famille

Jean-René Côté, siège #4
Urbanisme et environnement
Travaux publics
RRGMRP
CCU

Sylvain Naud, siège #5
Urbanisme et environnement
Substitut à la MRC de Portneuf
Substitut à la RRGMRP
CCU

Marie-Ève Moisan, siège #6
Pro-maire
Sécurité publique
Ressources humaines et finances
Travaux publics

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ
Serge Allaire, Directeur général
Denis Grégoire, Travaux publics
Nathalie Paquet, Trésorière adjointe
Laurie Beaupré, Loisirs
Nathalie Naud, Greffière, d.g.a.

HORAIRE D'OUVERTURE
Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

COORDONNÉES
Téléphone : 418 337-6741
Fax : 418 337-6742
Courriel : saintleonard@derytele.com
Loisirs : loisirstleonard@derytele.com
Urbanisme : urbanisme@derytele.com
Site Web : www.municipalite.st-leonard.qc.ca
Adresse : 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard,
GOA 4A0

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi aux 2 semaines

Recyclage : Vendredi aux 2 semaines

Matières organiques : Vendredi aux 4 semaines

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

PRÉVENTION SUICIDE : 1 866 277-3553

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site Internet. Ces documents sont publics.

PROCHAINE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 16 janvier 2023 à 19 h

JOUR DE TOMBÉE POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Jeudi le 26 janvier 2023



SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 24 OCTOBRE 2022 OÙ SONT PRÉSENTS(E) :

M. Archill Gladu, maire, M. Raphaël Benoît, Mme Caroline Lacasse, M. Sylvain Naud et Mme Marie-Ève Moisan, conseillers(ères).

Rang St-Antoine

Autorisation est donnée à exécuter l'étalement granitaire sur le rang St-Antoine.

Surplus asphalte trottoir

L'entreprise Pont-Rouge Asphalte est mandatée à effectuer la réparation temporaire de deux trottoirs sur la rue Principale.

Ponceau route Bédard

Autorisation est donnée à l'entreprise MCB Construction à faire les travaux de réfection sur le ponceau de la route Bédard.

Asphalte route Bédard

Autorisation est donnée à faire les travaux d'asphaltage du ponceau de la route Bédard.

Ponceau rang St-Antoine

Le paiement de la facture de MCB Construction au montant de 10 660 \$ plus taxes est accordé.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 OÙ SONT PRÉSENTS(E) :

M. Archill Gladu, maire, M. Raphaël Benoît, Mme Caroline Lacasse, M. Jean-René Côté, M. Sylvain Naud et Mme Marie-Ève Moisan, conseillers(ères).

Comptes à payer

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 164 564 \$.

ALON — cotisation déneigement 2022-2023

La cotisation de 50 \$ verser à l'ALON pour le premier versement pour le déneigement est accordée.

Contrat d'entretien de PG Solutions et Accès-Cité Territoire

La proposition de PG Solutions relativement au contrat d'entretien, au soutien des applications, au contrat d'entretien et du soutien des applications pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 est acceptée.

ESLJ — Demande de participation

Un montant de 125 \$ sera versé comme contribution financière pour la 31^e édition de l'album des finissants de l'école secondaire Louis-Jobin.

Dérogation mineure — 263, rue Leclerc

La demande du 263, rue Leclerc a été traitée comme suit :

- La demande de dérogation mineure portant sur l'implantation d'un garage privé isolé à 1.5 mètre du bâtiment principal et de ses annexes au lieu d'être à 2 mètres tel que prévu à l'article 7.2.2 du règlement de zonage est acceptée.
- La demande de dérogation mineure portant sur l'implantation d'un garage privé isolé à 0.5 mètre de la ligne de terrain latérale droite au lieu d'être à 1 m tel que prévu à l'article 7.2.2 du règlement de zonage est refusée.
- La demande de dérogation mineure portant sur l'implantation d'un garage privé isolé à 0.5 mètre de la ligne de terrain arrière au lieu d'être à 1 mètre tel que prévu à l'article 7.2.2 du règlement de zonage est refusée.
- La demande de dérogation mineure portant sur l'implantation d'un avant-toit du garage privé isolé à 0.2 mètre de la ligne de terrain latérale droite au lieu d'être à 0.6 mètre tel que prévu à l'article 7.2.2 du règlement de zonage est refusée.

- La demande de dérogation mineure portant sur l'implantation d'un avant-toit du garage privé isolé à 0.2 mètre de la ligne de terrain arrière au lieu d'être à 0.6 mètre tel que prévu à l'article 7.2.2 du règlement de zonage est refusée.

Offre de service de EMS pour les égouts de la rue Principale

Une étude préliminaire sera réalisée par l'entreprise EMS au sujet de la réfection de la portion du réseau d'égout en aval du poste de pompage de la rue Principale.

Calvette rang St-Jean-Baptiste — PAVL-Volet entretien

Du rechargement granitique sera fait dans les rangs St-Antoine et St-Jean-Baptiste.

Demande de réduction de la limite de vitesse dans la route du Moulin

La vitesse de la route du Moulin sera réduite de 70 à 50 km/heure.

Déneigement supplémentaire à l'église

Cette année, le Service des travaux publics s'occupera de l'entretien d'hiver du côté gauche de l'église.

CAPSA — Demande d'un représentant municipal

Le maire, M. Archill Gladu, représentera la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf auprès de la CAPSA.

Séance du conseil municipal 2023

Lundi 16 janvier 2023

Lundi 6 mars 2023

Lundi 1^{er} mai 2023

Lundi 3 juillet 2023

Mardi 5 septembre 2023

Lundi 6 novembre 2023

Lundi 6 février 2023

Lundi 3 avril 2023

Lundi 5 juin 2023

Lundi 14 août 2023

Lundi 2 octobre 2023

Lundi 4 décembre 2023

Les séances débuteront à 19 heures.



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES FÊTES

Pour la période des Fêtes, le bureau de la municipalité sera fermé du 22 décembre 2022 au 4 janvier 2023 inclusivement.

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 485-22

Avis public est par la présente donné par le soussigné, M. Serge Allaire, directeur général, de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf à l'effet que le Conseil municipal de St-Léonard-de-Portneuf a adopté, à la séance ordinaire du 15 août 2022, le règlement # 485-22 modifiant le règlement de zonage numéro 400-12 afin d'actualiser les modalités relatives à l'architecture et aux matériaux de revêtement des constructions.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation, au bureau de l'hôtel de ville situé au 260, rue Pettigrew Saint-Léonard-de-Portneuf durant les heures de bureau.

Saint-Léonard-de-Portneuf, le 6 décembre 2022

Serge Allaire
Directeur général

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est par la présente donné, à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf procèdera à l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2023, lors d'une séance extraordinaire, qui sera tenue exclusivement à cette fin le 19 décembre 2022 à 19 h.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget.

AVIS PUBLIC est par la présente donné, à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf procèdera à l'adoption du programme triennal des immobilisations, lors d'une séance extraordinaire, qui sera tenue le 19 décembre 2022 à 19 h 15.

Toute personne intéressée est invitée à assister à ces assemblées qui se tiendront à la salle du conseil située au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, G0A 4A0

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 6^{ième} jour de décembre 2022

Serge Allaire
Directeur général

NOUVELLES

PROCÉDURES POUR LES DEMANDES DE PERMIS

L'inspecteur en urbanisme travaille à distance, la nouvelle façon pour faire une demande de permis est la suivante :

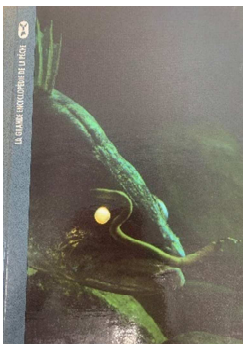
1. Par courriel urbanisme@derytele.com (priorisé)
 2. Par téléphone 418 337-6741 poste 105 (en laissant un message sur la boîte vocale)
 3. En vous présentant au bureau municipal
- Merci de votre compréhension!



VOUS ENTENDEZ UN SIFFLEMENT, UN BRUIT ANORMAL, DANS VOTRE SOUS-SOL? COMMUNIQUER AVEC NOUS! UN PEU DE VIGILANCE PEUT ÉVITER DES COÛTS POUR LA MUNICIPALITÉ.



À vendre



28 tomes de La grande encyclopédie de la pêche par Grolier.
Faites votre offre!!!
418 337-6741 poste 104

LE PHARE

Groupe de soutien pour adultes endeuillés par suicide

Gratuit
12 rencontres
Groupe de 6 à 8 personnes
Date limite d'inscription : 10 janvier 2023

L'Arc-en-Ciel
Centre de prévention du suicide
418-285-DAVE (3283) | 1-844-285-DAVE (3283)

Pour plus d'informations :
(418) 285-3283

Chasse aux lutins 2022



Chers Léonardois et visiteurs de Saint-Léonard,

Nous sommes Pauline, Pedro, Pépité, Paulin, Paulette, Pépito et Alain, nous faisons partie de l'escouade "matériel" du Pôle Nord. Nous nous occupons d'aller chercher des décorations et du matériel pour faire des jouets à travers le monde pour le Père Noël et les Fêtes de Noël.

Malheureusement, lors de notre dernier voyage, nous avons frappé une tempête en traîneau volant au-dessus de Saint-Léonard et nous avons perdu des valises. Malheur! Nous avons également perdu notre ami lutin Alain qui est tombé du traîneau! Aidez-nous à retrouver Alain à Saint-Léonard!

Partez à la recherche de nos valises et de nous, les lutins, dans le village de Saint-Léonard. Vous aurez des indices pour retrouver Alain le Lutin!

Pauline, Pedro,
Pépité, Paulin,
Paulette, Pépito.



Chasse aux lutins 2022

Départ : Devant l'église

Instructions de la chasse disponibles sur place



Il vous faudra trouver Alain le lutin!



Concours !

Jusqu'au 21 décembre
Prenez une photo avec Alain
et envoyez-la à
loisirstleonard@derytele.com.
Prix tiré au hasard parmi
les familles participantes.

La chasse aux lutins sera disponible
jusqu'au 10 janvier.

Joyeuses fêtes!



Infos : 418-337-6741 P.4
loisirstleonard@derytele.com





Pour diffusion immédiate


ALCOA POUR LES PISTES DE SKI DE FOND À SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF

Saint-Léonard-de-Portneuf, le 15 novembre 2022 – Cela fait maintenant cinq ans qu'Alcoa Aluminerie de Deschambault est impliqué dans le développement des pistes de ski de fond de Saint-Léonard-de-Portneuf. Grâce à des employés dévoués de l'aluminerie, Saint-Léonard-de-Portneuf a pu bénéficier de trois subventions du Programme ACTION d'Alcoa totalisant 9 000\$. Le précurseur de ces projets, toujours présent au cours de ces 5 années de bénévolat, de travail et de mise en valeur du territoire, est Benoît Moisan, un Léonardois très actif dans sa communauté. Nous sommes fiers d'avoir ce sportif accompli et dévoué dans notre communauté!

Les Programmes ACTION reçus en 2018, 2019 et 2022 ont permis de faire l'acquisition d'une surfaceuse spécialement commandée des États-Unis et choisie soigneusement par Benoît Moisan comme étant l'outil le plus techniquement adapté aux pistes de ski de fond de Saint-Léonard-de-Portneuf. Cet outil a pu améliorer considérablement l'état des pistes de ski de fond, faciliter l'entretien et prolonger la saison de ski. Le Programme ACTION de 2022 a aussi permis de mettre à jour des ponts désuets avec des matériaux durables.

La Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf désire remercier M. Benoît Moisan pour sa grande implication à Saint-Léonard ainsi que les employés d'Alcoa et les bénévoles ayant participé aux corvées à travers les années. Merci à Alcoa-Aluminerie de Deschambault d'avoir cru au potentiel de développement de cet attrait touristique en participant financièrement aux projets!

Pascal Rochette, directeur général de l'Aluminerie de Deschambault, était présent aux programmes ACTION de 2018 et 2019 : *« Comme plusieurs de mes collègues, je suis un adepte de ski de fond. Promouvoir le sport, le rendre plus accessible pour les gens de la région et ainsi contribuer aux saines habitudes de vie est une cause qui nous tient tous à cœur ».*


Archill Gladu
Maire de Saint-Léonard-de-Portneuf



-30-

Source : Laurie Beaupré, agente de développement communautaire.
Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf. 418-337-6741 p.4 / loisirstleonard@derytele.com



Pour diffusion immédiate

À propos des programmes ACTION

Le programme ACTION d'Alcoa permet de remettre 3000\$ à un organisme, lorsqu'un minimum de huit employés d'Alcoa accepte de consacrer bénévolement au moins quatre heures de leur temps dans une journée. Chaque année, l'équipe de l'aluminerie réalise une quinzaine d'activités permettant à autant d'organismes de bénéficier d'un coup de main bénévole.

À propos d'Alcoa – Aluminerie de Deschambault

L'Aluminerie de Deschambault compte sur une équipe de plus de 470 personnes produisant quelque 287 000 tonnes métriques d'aluminium par année. Elle génère des dépenses locales d'environ 378 millions de dollars canadiens par année au Québec. En plus de l'Aluminerie de Deschambault qui accueille le Centre d'excellence mondial des alumineries, les installations d'Alcoa au Québec regroupent l'Aluminerie de Bécancour Inc. (ABI) et l'Aluminerie de Baie-Comeau. Ces trois usines possèdent une capacité annuelle de production de près d'un million de tonnes métriques de lingots, de plaques et de billettes. De plus amples renseignements sont disponibles à www.alcoa.com/canada.

À propos du ski de fond à Saint-Léonard-de-Portneuf

Ski de fond Saint-Léonard, appelé communément « Léoski », est un réseau de 5 sentiers totalisant 25 km aménagés au centre du charmant village de Saint-Léonard d'une beauté exceptionnelle. C'est une activité accessible et divertissante pour toute la famille. Les pistes sont accessibles par la rue Lefebvre. Il est également possible de louer des paires de skis de fond en communiquant avec le service des loisirs au 418-337-6741 p.4.



Source : Laurie Beaupré, agente de développement communautaire.

Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf. 418-337-6741 p.4 / loisirstleonard@derytele.com

MERCI À M. DE SAVOYE !

Saint-Léonard-de-Portneuf, le 9 novembre 2022 – Le lundi 7 novembre dernier, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a eu l'honneur d'accueillir M. Pierre de Savoye, député fédéral de Portneuf de 1993 à 2000 qui est venu faire don d'une toile représentant un paysage hivernal de Noël créée par l'artiste DesRo (Thérèse Desrochers) de Saint-Marc-des-Carières. Cette œuvre a été le sujet principal des cartes de souhaits des fêtes destinées aux partenaires de Monsieur le Député de Savoye de 1995.

À l'arrière de cette carte, nous pouvions y lire l'inscription suivante :

« Saint-Léonard, jadis Chapamanchoine, déroule au fil de la 367, plus de 20 kilomètres durant, la majesté de ses hautes terres qu'enchantent d'opulentes montagnes et de denses forêts mixtes, serties de lacs irisés. Une richesse à exploiter, une richesse à partager. Un plaisir à découvrir. »



La Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf est honorée d'avoir reçu ce présent de M. de Savoye qui représente un bel hommage à notre milieu et un très beau souvenir qui perdurera dans le temps. *Le tableau est fièrement accroché au mur de la salle du conseil de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.*

Un grand merci à M. de Savoye!



Archill Gladu
Maire de Saint-Léonard-de-Portneuf

DES PARTENARIATS PROLIFIQUES POUR LES PARCS DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF

Saint-Léonard-de-Portneuf, le 1^{er} novembre 2022 – C'est d'abord au noyau villageois qu'on a pu voir apparaître le premier projet « PARC » de 2022. En effet, trois bancs-balançoires avec toit ont été installés pour les marcheurs de la boucle cyclable au village (de la rue Pettigrew jusqu'à la rue Lesage). Ce projet a vu le jour grâce au *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés d'Emploi et Développement social Canada*. Son but premier est de maintenir et encourager les activités de marche des aînés, mais sera profitable pour l'ensemble de la population de Saint-Léonard. La municipalité s'est vue obtenir un montant de 15 441 \$ pour ce projet.



« Félicitations à l'équipe de la Ville de Saint-Léonard-de-Portneuf qui, fidèle à leur devise « Une communauté accueillante, une nature luxuriante », a su rassembler les ressources pour aller de l'avant et ainsi bonifier l'offre d'activités pour sa communauté.

Les résidents de toutes les générations pourront se divertir, tout en profitant de ces espaces invitants et inclusifs, sur des sites rassembleurs et incontournables. »

- Joël Godin, député de Portneuf—Jacques-Cartier

La Plage Eau Claire est le deuxième endroit où on pourra profiter des nouveautés de parc. Tout d'abord, le projet *Aménagement des aires familiales à la plage Eau Claire* comprend l'installation d'un module de jeux pour les enfants, d'une maisonnette comptoir-lunch, de deux modules créatifs et d'une table ronde permanente. Deux organismes ont été partenaires dans ce projet. Tout d'abord, la *Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine* par le biais du *Fonds d'aide au développement du milieu* a contribué monétairement à la hauteur de 40 955 \$. Ensuite, la MRC de Portneuf, par le biais du *Fonds de soutien aux projets structurants* pour un investissement de 14 212 \$. Ce projet présente une dimension d'accessibilité universelle, car les modules créatifs, la maisonnette et la table ronde sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. La municipalité est très heureuse d'avoir pu investir dans un des parcs (Plage Eau Claire) les plus utilisés par les Léonardois.



S'inscrivant dans les dimensions d'accessibilité de la Plage Eau Claire, la municipalité a bénéficié de la collaboration et du partenariat de l'Association de loisir pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale dans le cadre du projet d'achat d'équipements adaptés pour les parcs urbains de la MRC de Portneuf. En effet, l'ARLPH de la Capitale-Nationale a reçu une subvention de 60 000 \$ pour faire l'achat d'équipements afin de rendre accessible les parcs de la MRC de Portneuf pour une clientèle handicapée. Le financement des équipements adaptés est fourni par le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada. La Municipalité de Saint-Léonard recevra à la Plage Eau Claire :

- Un tapis de plage de 35 mètres pour permettre aux gens à mobilité réduite de circuler sur la plage jusqu'à l'eau
- Une planche à pagaie adaptée pour fauteuil roulant avec rampe d'accès
- Une chaise flottante pour la mise à l'eau des gens à mobilité réduite.

En conclusion, la Municipalité de Saint-Léonard est très fière de pouvoir inscrire ces projets comme étant les premiers à s'inscrire dans une série de projets « PARC », pour redonner vie aux installations sportives, culturelles et communautaires de Saint-Léonard-de-Portneuf. Nous voulons remercier infiniment les organismes cités ci-haut de pouvoir participer à l'évolution et à la mise en place de ces projets. La Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a pour but de satisfaire les besoins de ses citoyens. Elle désire offrir un milieu de vie sécuritaire et dynamique. Le bien-être de la population est au centre de ses préoccupations. C'est d'ailleurs cette mission qui a guidé ces démarches.



Archill Gladu
Maire de Saint-Léonard-de-Portneuf